Congrès AREF, 4-7 juillet 2016 « A quelles questions répondons nous ? »

**Symposium « Enjeux sociaux majeurs et questions de recherche »**

**Les changements dans les modalités d’évaluation du travail dans les services publiques ; le cas de la magistrature au Brésil.**

Laerte Idal Sznelwar, Professeur à l’Ecole Poytechnique de l’Université de Sao Paulo (EPUSP), chercheur du Groupe Travail, Technologie et Organisation (EPUSP), et chercheur associé au Laboratoire Psychanalyse Santé et Travail, CRF-CNAM.

Mots clés : Magistrature, santé mentale, gestion, évaluation du travail.

À partir d'une demande du Conseil national de la magistrature, l'organisme de réglementation et contrôle du pouvoir judiciaire brésilien, cette recherche a été menée dans le but d'étudier le travail des juges, en ayant comme question de base les possibles impacts des modalités d’organisation du travail sur la santé mentale des juges. Une recherche-action a été menée avec pour but principal de faciliter la réflexion des participants afin d'identifier les expériences de travail et de mieux comprendre leur vécu ainsi que de promouvoir une possibilité d’échange sur des questions qui normalement ne sont pas traitées, comme celles liées à la souffrance pathogène (Lancman, Heloani, 2004).

Les aspects du travail des magistrats mis en évidence sont surtout liés au fait que certaines modalités d’organisation sont basées sur l’exacerbation de la compétition entre pairs. Inspirées du tournant gestionnaire, ces modalités consistent en une individualisation accrue du travail et des instruments de contrôle basée sur la quantification des actions pouvant induire une perte de la qualité du service. L’émergence d’une souffrance éthique due à l’adoption de stratégies pour combler des exigences de productivité serait donc risquée pour la santé mentale et pour le métier, une fois les règles et les traditions en péril face aux exigences actuelles. Un autre aspect est lié au fait que les processus de gestion et d’évaluation des performances ne tiennent pas compte de la réalité du travail (Dejours, 2008), étant basés sur des modèles et sur des objectifs qui ne sont pas institués à partir d’un débat avec les acteurs principaux du système judiciaire, les juges, les autres professionnels et les citoyens (Dejours, 2009 ; Molinier, 2008).

Un des aspects fondamentaux de cette étude est que le travail des juges n’est pas seul en cause. Le tournant gestionnaire atteint d’une façon ou d’autre le travail de tous. C’est aussi le cas pour le travail des enseignants et chercheurs universitaires. L’application des concepts liés à l’évaluation individuelle des performances fait partie du scénario de travail de la recherche au Brésil et les conséquences ne sont pas éloignées de celles trouvés dans le cas du travail ci présenté : l’accroissement de l’individualisme, la désagrégation du tissu social, ainsi que des enjeux pour la santé et pour la qualité de l’enseignement universitaire.

La méthodologie utilisée dans la présente recherche vise non seulement l’acquisition de connaissances destinées à la publication et à la dissémination d’un certain savoir dans l’espace public, mais surtout la transformation du rapport des sujets à leur travail et les transformations concrètes de l’organisation du travail. Nous sommes face au défi significatif de l’appropriation par les participants et les différents acteurs sociaux engagés non seulement de nouvelles connaissances, mais aussi de la volonté et des conditions pour entamer des actions à visée émancipatrice.

Dejours, C. (2008) *A avaliação do trabalho submetida à prova do real*. São Paulo:

Blucher.

Dejours, C. (2009) *Le Travail Vivant*, Paris, Payot.

Lancman, S., Heloani, R. (2004) Psicodinâmica do Trabalho: o método clinico de

intervenção e investigação no trabalho. *Produção*, 14(3): 77-86.

Molinier, P. (2008) *Les enjeux psychiques du travail*. Paris: Payot.